

DOCUMENTS OBLIGATOIRES à fournir systématiquement

FORMULAIRES

- **Formulaires d'inscription**

- **Fiche sanitaire et d'autorisations de chaque enfant**

Si P.A.I., handicap ou pathologie, **compléter impérativement la fiche A.P.P.**

Pour la crèche : la fiche sanitaire sera à remplir lors de l'entrée effective sur l'établissement.

PHOTOCOPIES

- **Livret de famille intégral** (parents / enfants) ou **acte de naissance intégral** pour chaque enfant concerné

- **Justificatif de domicile de moins de 3 mois** : **uniquement** électricité, gaz, eau, quittance loyer avec agence ou organisme social, téléphonie fixe/web, attestation assurance habitation (à l'exclusion de celle avec mention PNO Propriétaire Non Occupant)

Pour les personnes hébergées : fournir la copie Recto/Verso de la Carte Nationale d'Identité de l'hébergeant, l'attestation d'hébergement, ainsi qu'un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant.

AUTRES DOCUMENTS OBLIGATOIRES à fournir selon l'^(les) inscription(s) souhaitée(s)

	Crèche	Accueil de loisirs	Scolaire	Cantine Périco
Pages de vaccinations du carnet de santé à jour (avec nom, prénom, date de naissance de l'enfant) ou certificat médical* précisant que les vaccinations de l'enfant sont à jour. *Obligatoire pour carnet établi hors de France. *Crèche et école : Obligation non pas à l'inscription, mais à l'entrée effective sur l'établissement.	✓*	✓	✓*	
Assurances Responsabilité Civile et Individuelle Accident ou Assurance Scolaire *Crèche : Obligation non pas à l'inscription, mais à l'entrée effective sur l'établissement.	✓*	✓		✓
Justificatif de revenus Pour ne pas être d'office en tranche supérieure La dernière attestation CAF / MSA OU autre attestation mentionnant le Quotient Familial OU à défaut, dernier avis d'imposition recto/verso du foyer fiscal ou des 2 adultes du foyer	✓	✓		✓
Pour tous les adultes du foyer : Attestation(s) de l'employeur de moins de 3 mois <i>Originaux, datés et signés</i> OU Dernier(s) bulletin(s) de salaire	✓	✓ uniquement ACM mercredi		
Si garde alternée : Planning détaillé avec semaines et jours de fréquentation + jugement ou attestation sur l'honneur		✓		✓
Certificat de scolarité Enfants scolarisés en établissement privé, collège ou hors commune		✓		
Certificat de radiation Élèves déjà scolarisés dans une autre ville ou en établissement privé			✓	

Tout dossier incomplet sera refusé